

des emplois sur l'Intercolonial, et dans tout le service public du Canada, suivant leur nombre dans le pays; et qu'il est urgent et d'intérêt public que tous les employés civils occupant des postes supérieurs, et touchant des traitements de \$2,000 et plus, parlent et comprennent les deux langues officielles du pays, et qu'aucun employé dans ces catégories ne devrait être admis à l'avenir dans l'administration s'il ne remplit ces conditions.

L'hon. M. ROGERS (ministre des Travaux publics): Le débat a été renvoyé, si je fais erreur, sur la motion de l'honorable député de l'Islet (M. Paquet); or, comme il n'est pas ici, nous ferions mieux de laisser la question en suspens, car nous avons fait une assez bonne journée de travail, aujourd'hui. Je propose que la séance soit levée.

L'hon. M. GRAHAM: Quel est le programme pour la journée de demain?

L'hon. M. ROGERS: Les projets de loi qui sont inscrits à l'ordre du jour, quels qu'ils soient, puis l'examen des crédits du ministère des Postes, des Travaux publics et de l'Agriculture.

(La motion est adoptée et la séance est levée à dix heures et demie du soir.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. ALBERT SÉVIGNY,
Orateur.

Mercredi, 22 mars 1916.

La séance est ouverte à trois heures.

QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il est répondu de vive voix sont indiquées par un astérisque.)

INSPECTEURS.

M. CARVELL demande:

1. Par qui ont été nommés les inspecteurs d'obus et de munitions avant le 1er décembre écoulé?
2. Une partie de l'inspection a-t-elle été faite par la compagnie canadienne d'inspection?
3. Combien d'inspecteurs la dite compagnie a-t-elle à son emploi?
4. La commission payait-elle ces inspecteurs au taux de six piastres par jour? Dans la négative, quelle était leur rémunération par jour?
5. La dite compagnie canadienne d'inspection a-t-elle fait des inspections pour le Gouvernement du Canada durant l'année dernière? Dans l'affirmative, combien d'inspecteurs ont été employés, et combien ont-ils reçus par jour?

L'hon. M. REID:

1, 2, 3, 4. Aucun renseignement.

5. Travaux publics:

Département de l'ingénieur en chef: Inspection du bois de construction, 20 cents par 1,000 pieds; acier, de 23 à 35 cents la tonne; ventelles, \$7.50 par jour pendant deux jours et demi; inspection du bassin de radoub à Prince Rupert, \$225 par mois, pour un inspecteur.

Département du dragage: Trois inspecteurs employés pendant soixante-cinq jours, du 1er juin au 30 octobre 1915, à \$7.50 par jour, pour l'inspection d'un jeu de godets, pour la drague Mastadon.

Département de l'architecte en chef: Pour l'inspection de la charpente en acier pour deux édifices publics, de 25 à 30 cents la tonne.

Département des lignes télégraphiques: Pour l'inspection de 34.80 tonnes de fil de fer galvanisé, à 75 cents la tonne.

Département des Chemins de fer et des Canaux: Il n'est pas possible de dire combien d'inspecteurs ont été employés, vu que l'inspection était payée à tant la tonne. Pour l'inspection, à l'usine, des charpentes en acier pour les ponts et le canal Welland, les ponts en acier du chemin de fer de la baie d'Hudson, de l'embranchement de Dartmouth et du canal de Trent, l'inspection a été payée à raison de 30 cents la tonne. Pour les rails en acier du chemin de fer de la baie d'Hudson, l'inspection a coûté .05 cents par tonne; pour les pièces d'éclissage, 20 cents la tonne et pour le ciment 3 cents $\frac{1}{2}$ le baril.

Le prix régulier de l'inspection sur le terrain était de \$130 par mois, avec les frais de déplacement en sus, à l'aller et au retour, au commencement et à la fin de l'inspection; mais il a été porté à \$150 par mois dans le cas du pont des rapides Manitu, sur le chemin de fer de la baie d'Hudson, et à \$175 par mois à Port-Nelson. La compagnie susmentionnée a fait des inspections pour les chemins de fer de l'Etat à tant par inspection.

EMPRISONNEMENT DE JACK REID POUR SÉDITION.

M. VERVILLE demande:

1. Quelques paroles ont été prononcées par Jack Reid qui a été condamné à quinze mois de prison, pour sédition, à Calgary?
2. Les paroles prononcées par Reid sont-elles plus repréhensibles que celles d'Armand Laver-gne, M. A. L., dites sur le parquet de l'assemblée législative de Québec?
3. Le Gouvernement a-t-il l'intention de libérer Jack Reid, qui a été condamné à quinze mois la négative, pourquoi?